

A transmettre en Mairie au plus tard le 10 juin 2022
avec **COPIE** des pièces justificatives*.
Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

L'enfant

NOM Prénom Classe 2022/2023

Date de naissance / / Lieu de naissance

Les responsables légaux

NOM Prénom du père NOM Prénom de la mère

Profession Profession

Adresse Adresse

.....

.....

.....

E-mail E-mail

Composition de la famille (frères et sœurs ou à naître)

| Nom | Prénom | Date de naissance | Scolarisé(e) |
|-----|--------|-------------------|--------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

L'inscription de votre enfant sera prise en compte seulement si le dossier est complet. Un certificat d'inscription sera alors transmis directement à la directrice de l'école qui validera l'admission de l'élève. La directrice recevra alors les parents accompagnés des enfants.

A Villemoustaussou, le

Signature des responsables légaux :

*PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE :

- COPIE du Livret de famille (parents, enfant)
 - COPIE d'un Justificatif de domicile (facture)
 - COPIE du Carnet de vaccination
- Si nécessaire :*
- COPIE du Jugement du Tribunal, si parents séparés
 - ORIGINAL du Certificat de radiation si changement de commune